

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° II-CF63

présenté par

Mme Bannier, Mme Lingemann, Mme Desjonquères, Mme Mette, M. Daubié, M. Lainé,
M. Esquenet-Goxes, M. Zgainski et M. Lecamp

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 47, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.